



# RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DU PROJET

---

Kivalliq Energy Corporation  
1020-800 West Pender Street  
Vancouver, British Columbia, V6C 2V6

## **Propriété aurifère de Baffin - 2017**

Kivalliq Energy Corp. a soumis des applications pour le permis des eaux de l'OEN, un permis d'utilisation des terres d'AADNC et un permis d'utilisation des terres de la QIA pour sa propriété aurifère de Baffin. La propriété aurifère de Baffin est sur l'île de Baffin dans la région de Qikiqtani du Nunavut et comprend 15 permis de prospection et 6 concessions minières administrées par 2 accords d'exploration minière (BI-35 16-0001 BAFFIN GOLD Segments 1 et 2 et BI-35 16-001 FOXE) administrés par Nunavut Tunngavik Inc. (NTI) sur une parcelle de territoire appartenant aux Inuits BI-35. Ceci se trouve à 260 kilomètres au sud-ouest de Clyde River et à 360 kilomètres au nord-ouest de Qikiqtarjuaq. La propriété mesure 160 kilomètres direction est-ouest par environ 30 kilomètres direction nord-sud et comprend une superficie totale de 408 981,6 hectares sur les feuillets de cartes du SNRC 027 B/05, 027 B/12, 027 B/11, 037 A/06, 037 A/07, 037 A/08, 037 A/09 et 037 A/10.

L'objectif du programme d'exploration Kivalliq Energy est d'évaluer le potentiel d'or sur la propriété aurifère de Baffin. Le programme d'exploration proposé en 2017 consistera de prospection, cartographie géologique, tranchage, échantillonnage des roches, des canaux, des sols et du till, géophysique aérienne, géophysique au sol et suivi environnemental de base. Le programme se déroulera du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 30 septembre 2017. Les opérations seront menées à partir du camp de Dewar Lakes, détenues et autorisées par Commander Resources Ltd. Avant le début des opérations, des visites de consultation communautaire seront menées pour discuter du Qaujimaqatungit inuit, des connaissances traditionnelles, du programme d'exploration proposé et des préoccupations des communautés.

En raison de la taille de la propriété, deux camps de base temporaires sont autorisés, ce qui facilitera l'accès aux zones éloignées. Le camp de base Malrok proposé (68°30'06" N, 72°27'08" W) est localisé sur IOL BI-35 et le camp de base Tuktu (68°37'10" N, 73°12'45" W) est localisé sur les terres publiques.

Les camps de base temporaires accommoderont jusqu'à 15 personnes et seront composés de: 1 tente de cuisine, 1 tente de bureau, 1 tente sèche, 1 tente utilitaire, 5 tentes supplémentaires pour dormir, une latrine extérieure et un petit hangar pour la génératrice. Les structures seront composées d'une combinaison de tentes de vinyle WeatherPort, de tentes de prospecteur et de petits hangars en contreplaqué. Les camps seront entièrement fermés et complètement démantelés une fois que les activités d'exploration cesseront. Les sites seront ensuite récupérés et restaurés dans leur état d'origine.

Le personnel, le carburant et l'équipement nécessaires aux opérations seront transportés par avion à voile fixe à la piste d'atterrissage Fox-3 d'Iqaluit ou de Clyde River. La piste d'atterrissage est située à 325 mètres au sud-ouest du camp de Dewar Lakes. Les activités d'exploration sur la propriété seront



prises en charge par hélicoptère. Des motoneiges seront utilisées pendant l'hiver pour transporter le personnel et l'équipement à partir de la piste d'atterrissage au camp.